



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 28 HIJJA 1436 (12 OCTOBRE 2015)

*

I- Le ministre de l'économie et des finances a informé le conseil des données relatives à l'élaboration du projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2016.

II- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et l'accord international suivants :

Projet de loi :

1. **Projet de loi n° 89-13** relative au statut des journalistes professionnels.

Approuvé.

Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2-15-772** relatif à l'accès au réseau électronique national de moyenne tension.

Approuvé

2. **Projet de décret n° 2-15-529** portant application du dahir portant loi n° 1-93-16 du 29 ramadan 1413 (23 mars 1993) fixant les mesures d'encouragement aux entreprises organisant des stages au profit des titulaires de certains diplômes en vue de leur formation-insertion.

Approuvé

3. **Projet de décret n° 2-15-810** portant modification du droit applicable au blé tendre et ses dérivés.

Accord international :

➤ **Protocole** portant amendement de l'accord de Marrakech instituant l'organisation mondiale du commerce (OMC), adopté à Genève le 27 novembre 2014

- **Projet de loi n° 69-15** portant approbation du Protocole mentionné ci-dessus..

Approuvés